



TEXTE ADOPTÉ n° 442  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

3 décembre 2014

---

---

## RÉSOLUTION

*créant une **commission d'enquête**  
chargée d'établir un état des lieux et de faire des propositions  
en matière de missions et de modalités du **maintien de l'ordre républicain**,  
dans un contexte de **respect des libertés publiques** et du **droit de**  
**manifestation**, ainsi que de protection des personnes et des biens.*

*L'Assemblée nationale a adopté la résolution dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros : **2389** et **2416**.

---

### Article unique

En application des articles 137 et suivants du Règlement de l'Assemblée nationale, est créée une commission d'enquête parlementaire de trente membres chargée d'établir un état des lieux et de faire des propositions en matière de missions et de modalités du maintien de l'ordre républicain, dans un contexte de respect des libertés publiques et du droit de manifestation, ainsi que de protection des personnes et des biens.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 3 décembre 2014.*

*Le Président,*  
*Signé : CLAUDE BARTOLONE*



ISSN 1240 - 8468